

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1965)
Heft: 5

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes et chroniques

Un double centenaire dans l'industrie textile

Il y a un siècle que furent fondées deux importantes entreprises de la branche textile, soit en 1864 les « Tissages réunis de Sernftal » à Engi (canton de Glaris) et en 1866 le « Tissage d'Azmoos » (canton de Saint-Gall) ; ces deux entreprises fusionnèrent en 1922 et se séparèrent de nouveau vingt ans plus tard, le capital-actions de la seconde restant cependant entre les mains de la première nommée. Elles ont fêté, ce printemps, leur premier siècle d'existence. C'est un jeune homme de 19 ans qui fonda l'entreprise d'Engi. Il voyait grand puisque, au début déjà, le tissage avait été prévu pour 180 métiers. Quant à l'entreprise d'Azmoos, qui dut sa création à une équipe de techniciens éprouvés, versés dans la branche des machines textiles aussi bien que dans le tissage, elle fut, dès ses débuts, une fabrique hautement moderne: c'était l'un des premiers bâtiments de Suisse avec toit en sheds et elle

possédait sa propre usine à gaz avec éclairage au gaz à 300 flammes, et une centrale motrice avec une turbine de 109 ch.

Au moment de la fusion des deux fabriques, l'entreprise commune possédait 820 métiers et occupait 100 ouvriers. Les tissages d'Engi, qui possèdent aujourd'hui 300 métiers, sont parmi les plus importants pour la fabrication de tissus-éponge. Un département de confection leur permet de livrer tous les articles terminés courants de ce genre. D'autre part, ils fabriquent aussi des draps de lit, des molletons et des tissus techniques pour fabriques de chaussures et pour les industries chimiques, des pneus et des plastiques. Quant à l'entreprise d'Azmoos, elle travaille sur 260 métiers et produit des tissus jacquard, avant tout des damas, des tissus de décoration et des tissus d'usage ménager. Les deux entreprises travaillent principalement aujourd'hui pour le marché suisse.

Un important jubilé dans le monde textile

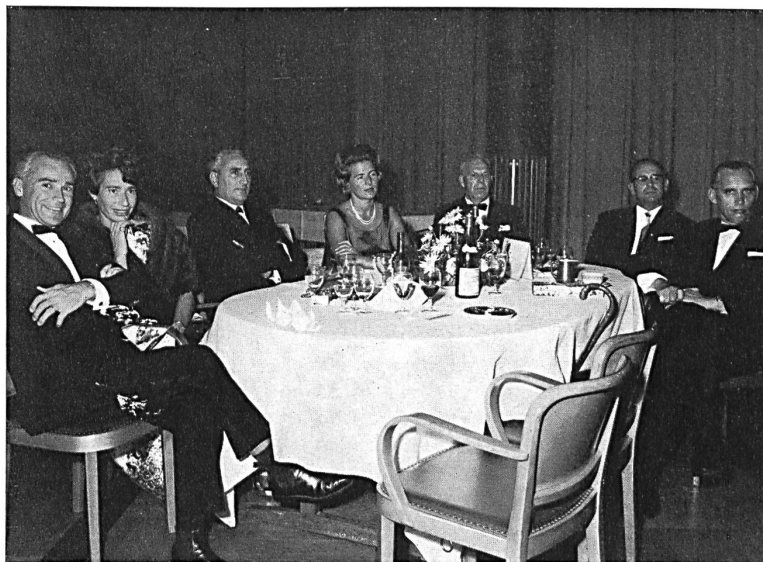
En octobre 1965, l'Association des anciens élèves de l'Ecole professionnelle des textiles de Zurich a fêté son 75^e anniversaire. C'est une date notable si l'on considère l'importance du groupement en question. Cette association édite en effet un excellent journal professionnel « Mitteilungen über Textilindustrie » et se signale aussi comme organisatrice d'importants congrès et cours professionnels; on rencontre de ses membres dans toutes les parties du monde, où ils occupent des positions en vue dans l'industrie textile. C'est pourquoi la célébration du jubilé, au Palais des Congrès de Zurich, en présence de 600 personnes environ, constituait un événement marquant, auquel participaient l'Association zurichoise de l'industrie de la soie et de nombreuses autres organisations professionnelles des branches du coton, de la laine, de la bonneterie et de la confection, ainsi que des fabricants suisses de machines textiles. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail des nombreux discours de félicitation prononcés par des représentants du canton et de la ville de Zurich et de nombreuses associations, mais nous voulons simplement relever l'intéressant parallèle évoqué par M. Hans Keller, directeur de l'Ecole professionnelle des textiles qui, au cycle « école — industrie — association des anciens élèves », fait correspondre les idées de « formation professionnelle — pratique — approfondissement de la formation ».

Cette importante réunion, accompagnée d'un banquet, et pour laquelle nombre d'anciens élèves étaient venus de l'étranger et même d'outre-mer, se termina par un grand programme de variétés de premier ordre, suivi d'un bal.

A son tour, « Textiles Suisses » présente ses félicitations et ses vœux à l'Association jubilaire.

Quelques personnalités importantes de l'industrie de la soie: de gauche à droite M. P. Strasser, secrétaire de l'Association zurichoise de l'industrie de la soie, et Madame; M. R. Brauchbar, industriel, Zurich; Mme Honegger, Winterthour; directeur W. Bosshardt, Dunfermline (Ecosse); directeur M. Honegger, Winterthour.
Photo Beyeler, Zurich

M. F. Honegger, directeur de la Chambre de commerce de Zurich et président du Grand Conseil zurichois, congratule M. Paul Strebel, président de l'Association jubilaire.
Photo Beyeler, Zurich



Douzième congrès Modeurop

Le 12^e Congrès de Modeurop s'est tenu à Copenhague les 8 et 9 octobre 1965 pour déterminer les coloris des accessoires en cuir automne/hiver 1966/67. Il réunissait des délégations des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande (pour la première fois), Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, ainsi que l'Inter-shoe. Après une étude comparative des programmes de coloris de l'industrie européenne du textile, le Congrès a retenu, sur proposition du comité d'experts, les coloris pour accessoires en cuir en vue de la saison automne/hiver 1966/67 et qui sont, pour les accessoires pour dames (grande diffusion): Granata, rouge sombre, légè-

ment violacé; Sudan, brun soutenu, assez neutre, sans pointe d'orange; (coloris de promotion): Tivoli, vert profond et intense à tendance bleuâtre; Bédouin, beige léger rappelant le ton de l'avoine pâle. Pour chaussures d'hommes: Etrusco, brun moyen à fond rougeâtre; Sudan.

La carte officielle Modeurop, éditée pour la saison automne/hiver 1966/67, sera livrée à partir du mois de novembre 1965 par le Secrétariat général de Modeurop à Berne (55, Eigerstrasse, 3000 Berne 23) au prix de fr. s. 5.— par exemplaire.

Le 23^e congrès Modeurop aura lieu à Lisbonne les 31 mars et 1^{er} avril 1966; il adoptera des coloris mode pour l'habillement en cuir.

Textile Recorder Annual 1965/66

Nous avons en mains le dernier numéro de l'annuaire «Textile Recorder Annual and Machinery Revue» qui constitue une riche source de renseignements pour tous ceux qu'intéresse l'industrie textile britannique. Après un tour d'horizon consacré à la situation des industries textiles britanniques (coton, laine, fibres chimiques, jute et lin) et une revue des progrès techniques récemment introduits dans l'industrie, il

consacre une soixantaine de pages à un examen des nouveautés intervenues dans le secteur des machines textiles. Pour terminer, il publie des rapports sur les principaux marchés des fibres textiles en 1964 et des statistiques d'importation et d'exportation du Royaume-Uni dans les textiles, au cours de l'année dernière ainsi que des chiffres sur les exportations britanniques de machines textiles.

Journées internationales de la couleur à Lucerne

Ces journées, qui ont eu lieu du 1^{er} au 4 juin 1965, avaient attiré 450 participants venus d'environ 25 pays, désireux de communiquer et d'échanger les connaissances et les expériences les plus récentes dans le domaine de la couleur, aussi bien sur le plan pratique que sur le plan scientifique. Le programme de travail prévoyait la présentation d'environ 110 rapports en 3 séances parallèles. En même temps, eut lieu une exposition d'instruments de mesure pour la couleur, avec démonstrations pratiques

de leur utilisation et présentation de littérature technique. La gamme des sujets traités s'étendait des recherches théoriques et esthétiques aux aspects phénoménologiques généraux de la couleur, avec leurs effets et leurs utilisations pratiques dans la technique et l'industrie. Le compte rendu complet de ces journées paraîtra au plus tard en mars 1966 aux Editions Musterschmidt (Göttingue-Zurich). Ajoutons que les prochaines Journées internationales de la couleur auront lieu en 1969.

L'industrie suisse du coton et de la broderie

L'industrie suisse du coton et de la broderie est fortement localisée en Suisse orientale. Si l'on examine les chiffres de la main-d'œuvre de ces branches (ouvriers et employés), on constate que, pour le coton, les cantons de Saint-Gall et de Zurich groupent chacun 26 % de l'effectif total; quant à la broderie, 69 % de la main-d'œuvre est occupée dans le seul canton de Saint-Gall. Il n'est pas sans intérêt de savoir, d'autre part, que l'industrie textile au sens étroit du terme (c'est-à-dire sans les branches de l'habillement) occupe 67.344 ouvriers et employés dont 33 % trouvent leur gagne-pain dans la branche du coton et 6 % dans celle de la broderie. L'exportation joue un rôle important dans ces deux branches, la première vendant à l'étranger environ 60 % de sa production, chiffre qui est de 95 % pour la seconde. L'année dernière, la Suisse a exporté pour 54 millions de fr. s. (\$ 12,5 millions) de filés et fils retors de coton, pour 152,6 millions de fr. s. (\$ 35,4 millions) de tissus de coton et pour 162,4 millions de fr. s. (\$ 37,65 millions) de broderies. Soit en tout 369 millions de fr. s. (\$ 85,55 millions) ou environ 2,5 % du total des exportations suisses.

Le plus important acheteur étranger est, de loin, la République fédérale d'Allemagne, suivie par l'Italie, la France et l'Autriche. Le Royaume-Uni est également un important client européen tandis qu'outre-mer ce sont les Etats-Unis d'Amérique et l'Australie qui viennent en tête.

Comme la Suisse ne peut pas fournir aux marchés internationaux des articles fabriqués en masse à des prix compétitifs, elle doit s'en tenir à la production d'ar-

ticles textiles de mode, produits en séries restreintes. C'est pourquoi elle ne connaît pas d'entreprises géantes dans les textiles; la majorité des fabriques de la branche du coton (près de 47 %) entrent dans la catégorie des entreprises occupant de 11 à 50 personnes alors que 57 % des fabriques de broderie occupent moins de 11 personnes. Il ne faudrait cependant pas tirer de conclusions erronées de ces chiffres; à ce sujet, il est intéressant de lire, dans un récent rapport de la Bourse du coton de Brème, les déclarations suivantes: «L'industrie suisse des textiles et plus spécialement l'industrie du coton appartiennent, en comparaison avec le chiffre de la population du pays, aux plus grandes et plus modernes du continent européen. Cela ressort de quelques chiffres, comme par exemple du rapport du nombre de broches à celui de la population qui est de 1 à 5 en Suisse, c'est-à-dire qu'il y a une broche de l'industrie cotonnière pour 5 habitants, ainsi que du chiffre des investissements par personne occupée, au cours des dernières années. Alors que, selon un rapport de l'OECD, ces investissements en Europe occidentale et en Amérique du Nord ont varié de 160 à 525 dollars en 1962, ils atteignaient en Suisse près de 600 dollars par personne occupée. On investit donc chaque année pour la modernisation et la rationalisation des moyens beaucoup plus importants que dans les autres pays membres de l'OECD.»

(Ces renseignements sont extraits d'un article sur l'industrie suisse du coton de Mlle E. Kocher, Directrice de l'Office de propagande de l'industrie suisse du coton et de la broderie à Saint-Gall.)